



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 29 juin 2020

Membres présents

Le conseil d'établissement a été convoqué par courrier adressé aux membres le 23 juin 2020.

- Présents : 16 (liste d'émargement en annexe)
- Votants : 15 Le quorum étant atteint, M. le Proviseur déclare la séance ouverte à 17h.

Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur Christophe PETITGENET, représentant des personnels enseignants, est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour

1. Approbation des procès-verbaux des Conseils d'Établissement des 11 février et 19 mai 2020.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Conseil d'école du 24 juin 2020
4. Rapport annuel sur le fonctionnement
5. Calendrier 2020/2021
6. Frais de scolarité du 3^{ème} trimestre en maternelle
7. Tarifs 2020/2021
8. Questions diverses

Secrétaire de séance

Christophe PETITGENET

Le Proviseur



Stéphane GIRARD



Monsieur le Proviseur remercie tous les membres du Conseil d'Etablissement de leur présence et ouvre la séance à 17h.

I. Approbation des PV des Conseils d'Etablissement des 11 février 2020 et 19 mai 2020

Le PV du 11 février Adopté à l'unanimité.

Mme Pons souhaite qu'au point V 2^{ème} paragraphe soit noté : « Elle (Mme Pons) souhaitait revenir sur le courrier envoyé par l'APELF aux parents que les enseignants n'ont pas compris et qui a pu les blesser. » Ainsi modifié, le PV du 19 mai 2020 est adopté à l'unanimité.

II. Approbation de l'ordre du jour

M. le Proviseur souhaite ajouter un point sur le calendrier 2020/201.

Ainsi modifié, l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

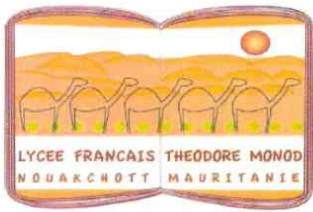
III. Conseil d'école du 24 juin

Mme Bréard revient sur le déroulement du Conseil d'école du 24 juin dernier, elle en évoque l'ordre du jour :

1. Approbation du PV du dernier conseil d'école.
2. Structure de l'école 2020/2021 et perspectives.
3. Evaluations diagnostiques à la rentrée
4. Règlement intérieur 2020 – 2021.
5. PARLE CE1 CE2 CM1.
6. Bilan pédagogique de l'année.
7. Bilan de l'enseignement à distance
8. Questions diverses.

M. Petitgenet souhaite savoir pour quelle raison une 4^{ème} division de CP sera ouverte à la rentrée prochaine. M. le Proviseur explique que cela permet d'accueillir des élèves sur 4 niveaux : Petite Section (1 classe), Moyenne section (2 classes), Grande Section (3 classes) et désormais CP (4 classes) ; c'est également le début d'un « cylindrage » à quatre divisions pour l'établissement qui sera rendu possible si un nouveau projet peut être accompagné par l'Agence.

Mme Chroughah s'interroge sur les réinscriptions sur la nouvelle plateforme Eduka : M. le Proviseur lui indique que cela permettra d'obtenir une base « élèves et parents » parfaitement à jour, notamment du



point de vue des adresses de courriel, ce qui facilitera les communications. Mme Mahjoub confirme que certains parents, peu francophones, se sentent un peu perdus dans cette nouvelle interface. Mme Bréard et M. le Proviseur conseillent d'orienter ces familles vers les secrétariats de la scolarité qui pourra les guider.

IV. Rapport annuel sur le fonctionnement

M. Le Proviseur donne lecture du rapport annuel sur le fonctionnement (en annexe du présent PV). Mme Kamara demande si le DNB conditionne le passage en 2nde des élèves. M. le Proviseur lui indique que ce n'est pas une nécessité et que certains élèves peuvent être orientés en 2nde malgré un échec au DNB.

V. Calendrier

M. le Proviseur rappelle que le calendrier scolaire 2020/2021 avait été voté précédemment mais qu'un jour férié officiel avait été omis : le 25 mai, jour de la fête de l'Afrique (ou de l'Union Africaine). Il propose donc que le vendredi 14 mai soit retiré du calendrier comme jour férié et que le mardi 25 mai y soit substitué.

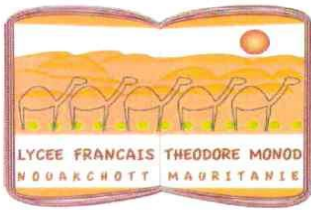
M. Petitgenet demande pourquoi un samedi matin en novembre est indiqué comme travaillé, M. le Proviseur lui indique que cela permet de pouvoir terminer l'année au vendredi 2 juillet plutôt qu'au lundi 5. La modification proposée du calendrier est adoptée à l'unanimité.

VI. Frais de scolarité du 3^{ème} trimestre en maternelle

M. le Proviseur rappelle que le Directeur de l'AEFE a annoncé un certain nombre de mesures que les établissements, en fonction de leur situation budgétaire, pouvaient mettre en œuvre pour soutenir les familles impactées par la crise sanitaire et économique mondiale.

Il indique que des bourses exceptionnelles ont pu être demandées par les familles françaises et que l'établissement a également communiqué en direction des autres familles afin qu'elles puissent, si elles le souhaitent, solliciter une aide exceptionnelle en déposant un dossier. 57 familles ont ainsi retiré un dossier de demande d'aide mais seulement 7 d'entre elles ont finalement remis le dossier à la DAF. Une commission a étudié ces dossiers et proposé des aides allant de 30 à 80% de remise des frais de scolarité des T2 et T3 pour certaines familles.

Parmi les autres mesures d'aide figure la possibilité d'une remise des frais de scolarité du 3^{ème} trimestre en maternelle. En effet, la période d'enseignement à distance a été particulièrement compliquée pour les familles d'enfants scolarisés en maternelle puisque les parents se devaient d'être auprès d'eux pour leur permettre de suivre les activités proposées. M. le Proviseur propose, au regard de la relative fragilité des finances de l'établissement, qu'une remise de 10% sur les frais de scolarité du 3^{ème} trimestre en maternelle soit appliquée, sous la forme d'une remise ou d'un remboursement pour les familles quittant l'établissement à la fin de l'année scolaire.



Mme Kamara s'interroge sur cette remise trop faible selon elle puisque le service n'a pas été rendu comme il se devait. M. le Proviseur pense que la logique consumériste ne doit pas prévaloir en l'espèce et il rappelle que la scolarité de tous les élèves du LFTM est soutenue par l'État français à hauteur d'environ 50% depuis 1983, date de la création du lycée.

M. Roggeri précise que l'école est payante et que, selon lui, le niveau global de l'enseignement français à l'international est en baisse. Il craint que les familles ne fassent le choix d'autres systèmes éducatifs si cette baisse de niveau devait se poursuivre, ce qui ne permettrait pas à l'établissement de poursuivre son développement.

Mme Pons indique que les retours des anciens élèves qui poursuivent, en France ou ailleurs, des études supérieures, sont très positifs.

Mme Kamara précise que selon elle l'école française n'est pas assez réactive et que dès la fermeture des établissements en Mauritanie, l'école américaine a débuté des cours en visioconférence. Elle estime que les enseignants sont insuffisamment formés aux outils numériques de base.

Mme El Sid indique qu'il n'a pas toujours été facile pour les enseignants de faire face au défi de l'enseignement à distance avec les moyens propres des enseignants. M. le Proviseur rappelle que l'établissement est demeuré ouvert pour permettre l'accès aux ressources numériques pour les enseignants.

Mme Chroughah demande si l'ouverture d'une 4^{ème} classe de CP ne compense pas financièrement la remise proposée. Mme Khairig lui explique que cette classe est d'ores et déjà prévue au budget, en dépenses et en recettes.

M. Roggeri pense que de nombreuses familles n'ont pas déposé de dossiers de demande d'aide alors qu'elles pouvaient en avoir besoin. Mme Khairig rappelle que toutes les familles qui le souhaitent ont pu bénéficier d'un accompagnement pour renseigner le dossier.

M. Roggeri souhaite connaître le montant des économies réalisées pendant la période de fermeture de l'établissement.

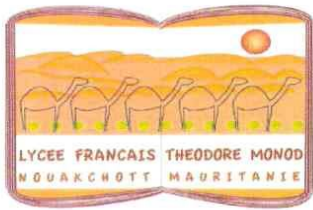
Mme Khairig lui répond que ces économies ne représentent qu'une petite partie puisque les charges sont avant tout des charges salariales et que les salaires des employés ont été maintenus.

M. Roggeri pense que le lycée aurait pu solliciter Mauritel pour une réduction de sa bande passante pendant la période de fermeture de l'établissement. M. Gandega indique que l'internet a été très utilisé par les enseignants qui n'avaient pas une connexion suffisante à leur domicile.

La remise de 10% sur les frais de scolarité au 3^{ème} trimestre 2019-2020 est mise aux voix :

Pour : 11

Abstention : 4



VII. Tarifs 2020/2021

M. le Proviseur précise que les tarifs pour l'année scolaire 2020/2021 avaient été adoptés avec une augmentation de 5%. Pour aider les familles et conformément au courrier du Directeur de l'AEFE, il propose d'amoindrir cette augmentation et propose qu'elle ne soit que de 3.5% à compter du 1^{er} septembre 2020. Il ajoute que pour la zone Afrique Occidentale, les tarifs accusent un écart d'environ 15% avec la moyenne de la zone. Il précise que les tarifs pour les élèves français sont particulièrement bas et que ce point méritera une réflexion dans le cadre de la commission d'orientation stratégique qui devrait être instituée l'année prochaine.

M. Sylla s'inquiète d'une trop forte augmentation des tarifs pour les élèves français.

M. Petitgenet demande comment on en est arrivé à la proposition de 3.5% au lieu des 5% prévus antérieurement ?

M. le Proviseur lui indique qu'il s'agit d'une mesure qui a une valeur psychologique et qui montre aux familles que l'établissement reconnaît les difficultés économiques auxquelles elles sont confrontées. Il ajoute que pour l'exercice 2020, des investissements qui avaient été prévus n'ont pas pu être réalisés ; il cite ainsi l'exemple d'une toile d'ombrage à l'entrée du lycée.

L'augmentation de 3.5% des tarifs des frais de scolarité pour l'année scolaire 2020/2021 est mise au vote :

Pour : 14

Abstention : 1

VIII. Questions diverses

1. Questions sur les conditions sanitaires de la rentrée 2020.

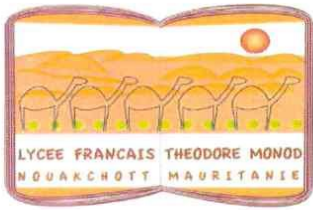
M. le Proviseur indique qu'à ce stade, il est difficile de savoir si nous reprendrons en fonctionnement normal, en mettant en œuvre le protocole de reprise voté le 19 mai ou à distance... Les conditions sanitaires et les autorités mauritaniennes nous indiqueront la voie à suivre.

2. Rentrée 2020 et session de septembre.

Il est évident que la rentrée au secondaire sera impactée par l'organisation des examens en septembre : baccalauréat, épreuves anticipées et DNB. Les enseignants ne pourront être en même temps en classe et en correction...

3. Projet d'établissement.

M. le Proviseur explique qu'il n'a pas voulu solliciter les enseignants sur ce point pendant l'enseignement à distance qui requerrait beaucoup de temps et d'investissement. Les travaux reprendront au 1^{er} trimestre 2020/2021.



4. Rentrée et vols retour.

Si les enseignants qui auront voyagé en France (ou ailleurs) n'ont pas la possibilité d'être à Nouakchott le 1^{er} septembre, nous nous adapterons à cette situation. La rentrée pourrait alors être décalée et les journées perdues récupérées sur des petites vacances. C'est le Conseil d'établissement qui devrait alors être saisi.

5. Commission du Dialogue Social

M. Gandega déplore que la CDS n'ait pas pu se tenir cette année, faute d'un représentant du secondaire. M. le Proviseur est tout à fait d'accord avec lui et exhorte les représentants à motiver un collègue pour participer à cette instance importante.

La séance du Conseil d'Etablissement est close à 19H15



ANNEXE 1

Rapport annuel sur le fonctionnement 2019/2020

L'année scolaire 2019/2020 s'achève au LFTM. Cette année scolaire a bien évidemment été tout à fait inédite du fait de la fermeture de l'établissement le 16 mars dernier. Toutes les équipes du LFTM se sont alors mobilisées pour déployer un dispositif d'enseignement à distance qui s'est petit à petit étoffé et a gagné en densité au fil des semaines. Je veux ici remercier sincèrement les équipes enseignantes qui ont très rapidement « basculé » vers des modalités d'enseignement qui leur étaient parfois tout à fait inconnues. Il faudra capitaliser ces compétences acquises dans les mois et années à venir. Il faut également souligner l'engagement des autres personnels de l'établissement qui ont permis que ces activités pédagogiques à distance puissent avoir lieu en continuant de permettre l'accueil et l'accès aux ressources du lycée pour les enseignants. Cet « EAD » n'a pas été simple à appréhender pour les élèves et leur famille, il convient ici de souligner l'engagement de chacun pour la réussite des élèves.

1. Effectifs

L'établissement a effectué la rentrée 2019 avec 1091 élèves. L'augmentation s'explique par :

- L'ouverture d'une troisième classe de grande section de maternelle (24 élèves).
- L'optimisation recherchée des effectifs par niveaux de classe.

L'établissement poursuit un double objectif : maintenir des effectifs par classe qui permettent la réussite de tous les élèves et un suivi attentif de chacun ; mais aussi afficher un « taux de remplissage » qui soit pertinent du point de vue économique. La moyenne des élèves par classe pour l'année en cours s'est élevée à : 25.3 élèves / classe

2. Les projets

Les projets ont été nombreux et variés cette année encore, que ce soit au primaire ou au secondaire... Certains ont malheureusement été annulés du fait de la fermeture de l'établissement ou des frontières.

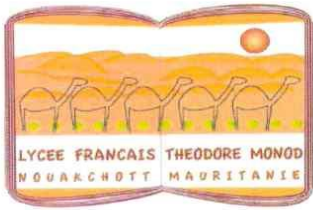
Le travail sur le projet d'établissement reprendra après la rentrée 2020, en effet, l'enseignement à distance a été très chronophage et la Direction a préféré laisser du temps aux enseignants. Les travaux effectués ne sont cependant pas perdus et constitueront une base intéressante pour relancer la réflexion dès le 1^{er} trimestre 2020/2021.

3. La formation continue des personnels

Elle concerne essentiellement les enseignants même si d'autres personnels ont pu en bénéficier.

La nouveauté qu'il convient de mettre en lumière cette année concerne l'accompagnement des enseignants nouvellement recrutés qui bénéficient désormais d'un dispositif de formation mêlant regroupements à Dakar, accompagnement local et formation à distance et permettant d'envisager une réelle professionnalisation sur deux années scolaires.

Le LFTM essaie de pallier les absences induites par les départs en formation. Au primaire, un poste à temps complet de remplaçant facilite les choses ; pour le secondaire, la Direction essaie de proposer des remplacements aux équipes pédagogiques concernées.



4. L'orientation des élèves

En ce qui concerne l'orientation cette année, plusieurs actions ont été menées au lycée :

- Forum des métiers qui a permis aux élèves de la 3^{ème} à la terminale de rencontrer plus de 40 professionnels venus partager leur expérience et leur parcours...
- Visio conférences : en direction des élèves de terminale (écoles d'ingénieurs)
 - ESTACA
 - UniLasalle
 - ESCE
 - IDRAC (institut de recherche et d'actions commerciales)
- AP Seconde : Un module orientation de 7 semaines avec pour thèmes : recherches sur le projet personnel, panorama des études supérieures, connaissance de soi et inscription sur AGORA AEFE
- Stage 3eme : 2 temps forts : 1 semaine d'observation en milieu professionnel et une restitution à l'écrit et à l'oral devant un jury.
Ce stage permet de découvrir le monde économique et professionnel et de préciser éventuellement son projet d'orientation.
- Bilan Parcoursup :
 - 86 élèves sur 90 se sont inscrits sur Parcoursup et ont saisi au moins 1 vœu.
 - 88 % ont accepté une proposition. D'autres sont en attente de vœux sur liste d'attente ou ont abandonné car ils ont formulé des choix hors Parcoursup.

5. Les Elèves à Besoins Educatifs Particuliers (EBEP)

L'établissement poursuit sa politique d'accompagnement des EBEP en utilisant les outils prévus par les textes réglementaires.

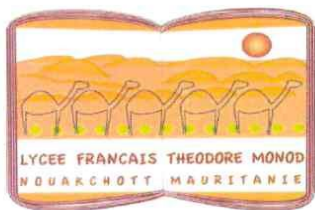
6. Les investissements

Après la mise en service du nouveau lycée, l'établissement continue d'améliorer des espaces dévolus aux enseignements. Cette année, deux projets ont été réalisés :

- Salles de classe : deux salles de classe du primaire ont été rénovées en prévision de l'ouverture d'un 4^{ème} CP.
- Des investissements importants ont été consentis pour certaines disciplines du secondaire, en raison notamment des nouveaux programmes du baccalauréat.

7. Les résultats aux examens

- Le DNB : le taux de réussite s'établit à 94.74% de réussite, le taux de mentions s'élève à 84.22%
- Le baccalauréat : le taux de réussite s'établit à 98.9% de réussite, le taux de mention s'élève à 66.30%



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

La délivrance des diplômes du Brevet et du Baccalauréat pour cette session 2020 a été elle aussi tout à fait inédite puisque c'est le contrôle continu qui a été utilisé pour valider les résultats aux examens. On peut noter une continuité dans l'excellence des résultats.